



Dispositifs d'aide de la convention Etat-ADEME-Région Volet Territorial 2011



Les dispositifs décrits dans cette présentation peuvent évoluer en cours d'année, des mises à jour régulières sont effectuées, celles-ci sont disponibles aux liens suivants :

http://www.regioncentre.fr/jahia/Jahia/site/energie_centre/accueil/collectivites

<http://www.regioncentre.fr/jahia/Jahia/AccueilRegionCentre/domaines-intervention/Environnement>

Par précaution veillez à vérifier que la version en votre possession est la plus récente



Maîtrise des déplacements

| | |
|---------------------------|--|
| TYPE DE PROJETS | Etudes relatives aux Plans de Déplacements Entreprises, inter entreprises et administrations, conseils en mobilité, autopartage, covoiturage, voitures libre service, transport de marchandises en ville, transport combiné, vélo-stations |
| AIDE A LA DECISION | 70% maximum |
| AIDE AUX PROJETS | 30% maximum |
| BONIFICATION | Une bonification de 10% maximum pourra être accordée aux projets les plus exemplaires ou mis en œuvre suite à la réalisation d'un plan climat territorial. |
| BENEFICIAIRES | Collectivités, Autorités organisatrices de transports, organismes publics, parapublics ou concedés, entreprises, associations, CCI |

Surveillance de la qualité de l'air / LIG'AIR

Ce thème recouvre l'ensemble des actions en faveur de :

- ▶ la mesure de la qualité de l'air.

La couverture de la région est aujourd'hui satisfaisante. Il s'agit maintenant principalement d'assurer le renouvellement des appareils de mesure, de prévoir un développement par modélisation mais également l'acquisition des matériels liés aux évolutions réglementaires en matière de surveillance de qualité de l'air.

- ▶ la participation à des actions d'information, de communication et de sensibilisation du public.
- ▶ la participation à des campagnes de mesure de la qualité de l'air intérieur.
- ▶ la mise en œuvre d'actions s'inscrivant dans les orientations du Schéma Régional Climat Air Energie.

L'engagement du Conseil Régional est contractualisé avec LIG'AIR :

<http://www.ligair.fr/>



Approches transversales

management environnemental, éco-conception, déchets dangereux,
diagnostics gaz à effet de serre, approche environnementale de l'urbanisme

| | Type d'aide | Assiette | Aides | Bénéficiaires |
|---|---|--|-------|---|
| Management environnemental | Pré diagnostics groupés | 5 k€ | 50 % | Secteur concurrentiel (PME) |
| | Diagnostic | 30 k€ | | |
| Eco conception | Eco conception, Eco profil | | | Secteur concurrentiel |
| Déchets dangereux | -Etudes de valorisation -Organisations d'opérations collectives de collecte et traitement -Actions de communication | 30 k€ | 50 % | Secteur concurrentiel (PME) et non concurrentiel |
| Politique territoriale énergie climat | Diagnostic gaz à effet de serre territorial | 20 k€ | 50 % | Secteur non concurrentiel hors collectivités « obligées » |
| | Diagnostic gaz à effet de serre patrimoine et services | 15 k€ | | |
| | Diagnostic gaz à effet de serre entreprise | 15 k€ | 50 % | Secteur concurrentiel (PME) |
| Approche Environnementale de l'urbanisme (AEU) | | <i>Conditions à voir avec ADEME-Région</i> | 40 % | Secteur non concurrentiel |

Accord cadre
État-Région-ADEME
2007-2013



Plus de détails sur le site internet de la délégation régionale Centre de l'ADEME et du Conseil régional du Centre (suite)

Informations et contacts « maîtrise des déplacements – air - approches transversales »

Interlocuteur ADEME : tél : 02 38 24 00 00 ou voir le lien suivant

<http://www.ademe.fr/centre/ademe/qui.htm>

Conseil régional du Centre : rubrique « environnement »

<http://www.regioncentre.fr/jahia/Jahia/AccueilRegionCentre/Environnement>

Direction de l'Environnement :

Tél : 02 38 70 31 63 ou 02 38 70 25 16



Liens utiles:

- ▶ ADEME Délégation Centre: <http://www.ademe.fr/centre/>
- ▶ Conseil régional du Centre: <http://www.regioncentre.fr/jahia/>
Rubrique « énergie » ou « environnement »
- ▶ ARBOCENTRE: <http://www.arbocentre.asso.fr/>
- ▶ LIG'AIR: <http://www.ligair.fr/>
- ▶ Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine: <http://www.parc-loire-anjou-touraine.fr/>
- ▶ Parc Naturel Régional de la Brenne: <http://www.parc-naturel-brenne.fr/>
- ▶ Parc Naturel Régional du Perche: <http://www.parc-naturel-perche.fr/>

LEXIQUE

- ▶ **Conseil en orientation énergétique:** étude stratégique qui permet à travers la caractérisation d'un ensemble patrimonial (bâtiments, flottes de véhicule, éclairages public, ...) d'élaborer des scénarios de travaux et d'investissement permettant de réduire l'impact en terme d'émission de gaz à effet de serre induit par l'utilisation de ces équipements. Cette étude doit aussi apporter des préconisations pour permettre au maître d'ouvrage d'élaborer une politique de maîtrise des consommations énergétiques.
- ▶ **Audit énergie:** Analyse des usages et des consommations énergétiques d'un bâtiment afin d'identifier les points pouvant être améliorés et de proposer des travaux et des actions en faveur des économies d'énergie ou d'utilisation des énergies renouvelables (ENR).
- ▶ **Etude de faisabilité:** étude définitive qui vérifie la viabilité économique d'un projet pour ce qui est de l'amener au stade de la production en prenant en considération tout les coûts, les revenus et les risques associés.
- ▶ **HQE® :** Abréviation de « Haute Qualité Environnementale ». Démarche visant à réduire les impacts sur l'environnement des bâtiments lors de leur construction, de leur rénovation et de leur usage. 14 cibles sont traitées: énergie, eau, déchets, etc...

http://www.assohqe.org/documents_referentiels.php



LEXIQUE

► **Management environnemental:** Le management environnemental désigne les méthodes de gestion d'une entité (entreprise, service...) visant à prendre en compte l'impact environnemental de ses activités, à évaluer cet impact et à le réduire. Le management environnemental s'inscrit dans une perspective de développement durable: <http://prod1-w2ademe.integra.fr/servlet/KBaseShow?sort=-1&cid=96&m=3&catid=12621>

► **Approche environnementale de l'urbanisme:** L'AEU - Approche Environnementale de l'Urbanisme – est un outil d'aide à la décision pour favoriser et faciliter la prise en compte des aspects environnementaux dans les projets d'aménagement ou les documents d'urbanisme (SCOT, PLU): <http://www.ademe.fr/centre/management/collecti.htm>

► **Eco conception:** L'écoconception est la prise en compte et la réduction, dès la conception ou lors d'une re-conception de produits, de l'impact sur l'environnement. C'est une démarche préventive qui se caractérise par une approche globale avec la prise en compte de tout le cycle de vie du produit (depuis l'extraction de matières premières jusqu'à son élimination en fin de vie) et de tous les critères environnementaux (consommations de matières premières, d'eau et d'énergie, rejets dans l'eau et dans l'air, production de déchets...): <http://www2.ademe.fr/servlet/KBaseShow?sort=-1&cid=96&m=3&catid=12922>



LEXIQUE

- ▶ **HPE, THPE, BBC:** Les labels **HPE, THPE, BBC** sont des labels de performance énergétique d'un bâtiment définis par la réglementation thermique 2005. Ils sont obtenus après comparaison de la performance énergétique du bâtiment et de ses équipements avec la performance énergétique de référence, calculée à l'aide de logiciels de calcul réglementaire: <http://www.rt-batiment.fr/batiments-neufs/labels-hpe/presentation.html>
- ▶ **COP:** COefficient de Performance, Le COP, COefficient de Performance représente la performance énergétique de la pompe à chaleur fonctionnant en mode chauffage. Il correspond au rapport entre l'énergie utile (chaleur restituée pour le chauffage) et l'énergie consommée (facturée) pour faire fonctionner la pompe à chaleur. Il est mesuré en laboratoire selon des normes européennes. Exemple : un appareil qui consomme 100 Watts d'électricité pour produire 100 Watts de chaleur ou de froid à un COP de 1. Un appareil qui a un COP de 3,5 va produire 3,5 fois plus d'énergie qu'il n'en consomme. Donc plus le COP est élevé, plus la machine est performante et plus le facture d'électricité est diminuée.
- ▶ **Bilan carbone ou diagnostic gaz à effet de serre:** C'est une méthode de comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre à partir de données facilement disponibles pour parvenir à une bonne évaluation des émissions directes ou induites par votre activité ou votre territoire. Elle s'applique à toute activité : entreprises industrielles ou tertiaires, administrations, collectivités et même au territoire géré par les collectivités: <http://www2.ademe.fr/servlet/KBaseShow?sort=-1&cid=15729&m=3&catid=15731#theme1>

Accord cadre
État-Région-ADEME
2007-2013



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfecture
de la Région Centre

Région



Centre



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie